

FRAIS DEDUCTIBLES DES IMPOTS AU TITRE DU BENEVOLAT : MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, CONSEIL SCIENTIFIQUE, CONSERVATEURS BENEVOLES ET ADHERENTS

FRAIS ENGAGES AU TITRE DU BENEVOLAT AU COURS DE L'ANNEE 2022 ET ABANDONNES SOUS FORME DE DON A L'ASSOCIATION

Nom:
Prénom :
Adresse:
Frais déclarés au titre de l'année 2022 :
Pour bénéficier de la réduction d'impôt sur le revenu, recopiez ci-dessous (entièrement manuscrit) la phrase suivante : Je soussigné, (Nom-Prénom), certifie renoncer au remboursement des frais ci-dessus déclarés pour l'année 2022 et en faire don au Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France.
Lieu, date, nom, prénom et signature du bénévole :